

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**UBCI**

Siège social : 139 Avenue de la liberté 1002 Tunis

L' UBCI publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2007 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Med Ali Alouani (ECC Mazars) et Mr Ahmed Belaifa (Price Waterhouse Coopers)

Bilan
Arrêté au 30 juin 2007
(Unité : en milliers de Dinars)

	NOTE	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	41 133	22 563	57 447
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	147 748	88 676	143 830
Créances sur la clientèle	3	1 008 946	952 762	980 654
Portefeuille-titre commercial	4	21 627	37 729	28 746
Portefeuille d'investissement	5	103 468	82 063	89 212
Valeurs immobilisées	6	50 035	34 893	45 212
Autres actifs	7	23 770	25 309	23 913
TOTAL ACTIF		1 396 727	1 243 995	1 369 014
<u>PASSIF</u>				
Banque Centrale et CCP				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	98 093	85 665	142 008
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 022 608	879 612	945 559
Emprunts et Ressources spéciales	10	72 449	80 380	77 174
Autres passifs	11	48 513	50 113	48 992
TOTAL PASSIF		1 241 663	1 095 770	1 213 733
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		50 000	50 000	50 000
Réserves		95 274	91 983	91 982
Autres capitaux propres			22	6
résultats reportés		1	135	135
Résultat de l'exercice		9 789	6 085	13 158
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	155 064	148 225	155 281
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 396 727	1 243 995	1 369 014

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2007
(Unité : en milliers de Dinars)

		30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
Cautions, Avals et autres garanties données	13	223 494	190 686	209 720
Crédits documentaires	14	165 901	126 357	134 891
Actifs donnés en garantie		0	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		389 395	317 043	344 611
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
Engagements de financement donnés	15	95 743	80 688	84 600
Engagements sur titres	16	227	331	227
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		95 970	81 019	84 827
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
Engagements de financements reçus		0	0	0
Garanties reçues	17	613 192	398 605	516 210
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		613 192	398 605	516 210

ÉTAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2007
 (Unité : en milliers de Dinars)

		30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	18	41 923	36 562	77 318
Commissions (en produits)	19	11 136	9 155	19 679
Gains sur Portefeuille-titres commercial et opérations financières	20	3 092	3 038	6 156
Revenus du portefeuille d'investissement	21	4 055	2 617	4 683
Total produits d'exploitation		60 206	51 372	107 836
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	22	<19 166>	<14 867>	<32 360>
Commissions encourues		<728>	<1 074>	<1 995>
Total charges d'exploitation		<19 894>	<15 941>	<34 355>
PRODUIT NET BANCAIRE		40 312	35 431	73 481
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	23	<921>	<2 023>	<3 144>
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	24	118	<91>	<119>
Autres produits d'exploitation		784	766	2 091
Frais de personnel		<15 537>	<13 771>	<28 703>
Charges générales d'exploitation	25	<8 918>	<7 835>	<17 347>
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		<3 843>	<3 396>	<7 219>
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 995	9 081	19 040
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	26	94	4	38
Impôts sur les bénéfices	27	<2 300>	<3 000>	<5 920>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		9 789	6 085	13 158
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		9 789	6 085	13 158
RESULTAT PAR ACTION (DT)	28	0,979	0,609	1,316

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2007
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		56 476	48 444	101 723
Charges d'exploitation bancaire décaissées		<18 062>	<14 629>	<34 722>
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		<3 636>	<470>	559
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		<1 192>	<689>	324
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		<28 840>	<68 479>	<97 043>
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		91 190	43 077	90 041
Titres de placement / Titres de transaction		6 668	<20 623>	<11 399>
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		<19 960>	<19 873>	<41 516>
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		<1 510>	5 995	3 794
Impôts sur les sociétés		<5 480>	<152>	<742>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		75 652	<27 399>	11 019
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		4 957	2 049	1 933
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		<15 040>	<20 491>	<25 914>
Acquisitions cessions sur immobilisations		<8 572>	<5 376>	<19 515>
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		<18 655>	<23 818>	<43 496>
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		<15 000>	<27 500>	<8 500>
Augmentation / diminution ressources spéciales		<5 290>	<5 697>	<7 776>
Dividendes versés		<9 979>	<7 000>	<6 938>
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		<30 269>	<40 197>	<23 214>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		26 729	<91 414>	<55 690>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		46 569	102 259	102 259
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	29	73 297	10 845	46 569

NOTES ANNEXES
AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2007

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE est une société anonyme au capital de 50 000 000 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 (modifiée par la Circulaire 99-04 du 19 mars 1999).

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les engagements douteux (ou actifs préoccupants) (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- ✓ les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées;
- ✓ les garanties matérialisées par des instruments financiers;
- ✓ les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable;
- ✓ les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- ✓ les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remis par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS**Composition du portefeuille-titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques *	15 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

Les dotations sur les acquisitions de la période sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

* Pour le matériel informatique et afin de mieux refléter la consommation des avantages économiques futurs liés à ces biens, la banque est passée de l'amortissement linéaire à l'amortissement dégressif.

3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2007 à 4 690 KDT. A cette date, un montant de 3 831 KDT est déjà porté au passif du bilan dont 363 KDT imputés sur le premier semestre 2007. Le reliquat, soit 859 KDT sera étalé les années à venir à raison de 400 MD par exercice.

3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable. Dans son article 39, la loi de Finances autorise les banques à déduire de l'assiette imposable relative à l'exercice 1999 et suivants, à concurrence de 100% les créances abandonnées en principal et intérêt détenues sur des entreprises en difficulté.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1- ACTIFS

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2007 un montant de 41 133 KDT contre 22 563 KDT au 30 juin 2006 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Caisse	9 285	9 023	10 561
Comptes ordinaires BCT	31 848	13 539	46 885
Chèques Postaux	-	1	1
	41 133	22 563	57 447

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2007 un montant de 147 748 KDT contre 88 676 KDT au 30 juin 2006 et se présente comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	96 100	47 590	97 681
Banques de dépôts	-	4	-
Banques non-résidentes	32 911	25 095	31 168
Organismes financiers spécialisés	18 357	15 750	14 721
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	380	237	260
	147 748	88 676	143 830

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
BCT	96 100				96 100
Banques de dépôts	-				-
Banques non-résidentes	32 911				32 911
Organismes financiers	1 666	5 300	11 391	-	18 357
* Entreprise liée : UTL	1 666	5 300	11 391	-	18 357
* Autres organismes financiers spécialisés	-	-	-		0
Créances rattachées	380				380
	131 057	5 300	11 391	-	147 748

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la banque, en Dinars ou en devises, dans le cadre des appels d'offres négatifs ou des ponctions de liquidité de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2007 à 1 008 946 KDT contre 952 762 KDT au 30 juin 2006 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Portefeuille escompte	1	807 180	727 330	764 512
Comptes débiteurs de la clientèle	2	105 196	121 027	113 647
Crédits sur ressources spéciales	3	45 025	51 511	49 142
Autres crédits à la clientèle	4	147 925	159 108	149 223
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		5 489	4 849	5 509
Total brut		1 110 815	1 063 825	1 082 033
Provisions sur crédits à la clientèle	5	-101 869	-111 063	-101 379
Total net		1 008 946	952 762	980 654

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
- Portefeuille escompte	209 196	168 062	197 202	232 720	807 180
-Compte débiteur de la clientèle	105 196				105 196
-Crédits sur ressources spéciales	8 373	3 249	18 574	14 829	45 025
-Autres crédits à la clientèle	137 289		10 636		147 925
-Créances rattachées	5 489				5 489
	465 543	171 311	226 412	247 549	1 110 815

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus à la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2007 à 147 925 KDT contre un solde de 159 108 KDT au 30 juin 2006 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Total créances douteuses	(i)	152 617	161 966	152 027
Valeurs impayées		3 701	5 990	4 259
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		10 636	8 609	10 678
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	805	2 952	1 718
Agios réservés classes 2, 3 et 4		-19 834	-20 409	-19 459
		147 925	159 108	149 223

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Classe 2	3 048	4 726	3 494
Classe 3	2 707	10 102	6 092
Classe 4	127 028	126 729	122 982
	132 783	141 557	132 568

(ii) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué au compte à terme ou au bon de caisse majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2006	101 379
Dotations	1 862
Reprises	(i) <u>1 372</u>
Provisions au 30 juin 2007	101 869

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit:

Reprise sur créances recouvrées	1 343
Reprises sur créances radiées	0
Reprise sur créances passées par pertes	<u>29</u>
	1 372

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2007 un montant de 21 627 KDT contre

37 729 KDT au 30 juin 2006 et s'analyse

comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	6 145	5 428	5 928
Bons de trésor cessibles BTC	12 781	28 990	19 666
Autres obligations	1 600	2 000	1 600
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	307	526	758
Total brut	21 627	37 738	28 746
Provision pour dépréciation	-	<9>	-
Total Net	21 627	37 729	28 746

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2007 à 103 468 KDT contre 82 063 KDT au 30 juin 2006 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Titres de participation	2 123	11 337	2 375
Parts dans les entreprises liées (i)	27 208	27 510	27 207
Titres d'investissement	61 219	43 314	49 288
Titres en Portage	11 719	-	8 319
Créances rattachées aux titres d'investissement	2 594	1865	3 604
Total brut	104 863	84 026	90 793
Provision pour dépréciations de titres	<1 395>	<1 963>	<1 581>
Total Net	103 468	82 063	89 212

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 50 035 KDT au 30 juin 2007 contre 34 893 KDT au 30 juin 2006 et s'analysent comme suit :

	<u>31/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Valeurs brutes en début de période	107 727	88 264	88 264
Acquisitions	8 666	5 412	19 553
Cessions	<181>	<32>	<90>
Valeurs brutes en fin de période	116 212	93 644	107 727
Amortissements	<65 627>	<58 201>	<61 965>
Provisions pour dépréciation	<550>	<550>	<550>
Valeurs nettes en fin de période	50 035	34 893	45 212

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1er semestre 2007 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/06	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/07	Amort au 31/12/06	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30-06-07	V. Nette au 30/06/07
Fonds de Commerce	580		580	145	15	0	160	420
Terrain	9 126	2 087	11 213					11 213
Immobilisations d'exploitation	22 520	547	23 067	9 534	491	0	10 025	13 042
Immobilisations hors exploitation	769	16	785	118	19	0	137	648
Agencements et aménagements	19 930	1 501	21 431	10 958	763	0	11 721	9 710
Mobilier et Matériels	31 837	1 483	33 320	24 017	1 483		25 500	7 820
Matériel de Transport	996	282	1 278	683	88	<181>	590	688
Immobilisations en Cours	1 794	1 744	3 538	0			0	3 538
Immobilisations Incorporelle	20 175	825	21 000	16 510	984		17 494	3 506
Provisions pour dépréciation								<550>
Total Général	107 727	8 485	116 212	61 965	3 843	<181>	65 627	50 035

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 23 770 KDT au 30 juin 2007 contre 25 309 KDT au 30 juin 2006 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Débiteurs divers (i)		16 413	17 359	16 916
Comptes de régularisation (ii)		5 206	5 610	4 845
Comptes de Stock		114	-	176
Siège, succursale et agences		-	103	-
Créances prises en charge par l'Etat		2 472	2 601	2472
		24 205	25 673	24 409
Provision sur autres actifs		<435>	<364>	<496>
		23 770	25 309	23 913

(i) Le compte débiteurs divers s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Prêts et avances au personnel	12 659	13 263	13 223
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	226	209	225
Retenue à la source	42	24	78
Etat, impôt et taxes	-	-	-
Autres débiteurs divers	3 486	3 863	3 390
	16 413	17 359	16 916

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 520	3 379	2 772
Produits à recevoir	1 252	865	1 132
Débets à régulariser et divers	1 281	1 135	823
Compensation reçue	153	231	118
	5 206	5 610	4 845

4.2- PASSIF**Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Le solde de ce poste a atteint 98 093KDT au 30 juin 2007 contre 85 665KDT au 30 juin 2006 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Banque Centrale de Tunisie		-	-	64 000
Banques de dépôt	(i)	21 149	20 019	12 419
Banques d'investissement		-	-	-
Banques non-résidentes	(ii)	75 698	64 388	63 309
Organismes financiers spécialisés	(iii)	672	851	1 864
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		574	407	416
		98 093	85 665	142 008

(i) *Le solde de ce compte s'analyse comme suit :*

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>Banques de dépôt</u>				
Comptes ordinaires		19	19	19
Emprunts au jour le jour et à terme		21 130	20 000	12 400
		21 149	20 019	12 419

(ii) *Le solde de ce compte s'analyse comme suit :*

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>Banques non-résidentes installées à l'étranger</u>				
Comptes ordinaires		6 603	1 720	5 218
Emprunts au jour le jour et à terme		69 095	62 668	58 091
		75 698	64 388	63 309

(iii) *L'analyse de ce compte se présente comme suit :*

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>Organismes financiers spécialisés</u>				
Comptes ordinaires		672	851	1 864
		672	851	1 864

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont une durée résiduelle qui n'excède pas les 3 mois.

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1 022 608 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 879 612 KDT au 30 juin 2006. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes à vue	(i)	443 306	343 865	378 629
Comptes d'épargne	(ii)	273 969	253 863	261 689
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	223 993	197 671	198 567
Autres sommes dues à la clientèle		24 091	31 806	35 284
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	54 500	50 500	69 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		2 749	1 907	1 890
		1 022 608	879 612	945 559

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes à vue	443 306				443 306
Comptes d'épargne	273 969				273 969
DAT/BC et autres produits financiers	113 240	80 503	30 250	-	223 993
Autres sommes dues à la clientèle	24 091				24 091
Certificat de dépôt et bons de trésor souscrit par la clientèle	54 500				54 500
Dettes rattachées	2 749				2 749
TOTAL	911 855	80 503	30 250	0	1 022 608

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Compagnies d'assurances	10 171	5 145	11 655
Entreprises publiques	72 093	22 972	56 460
Autres clientèles commerciales	106 397	98 557	92 107
Comptes de non-résidents	103 966	83 393	80 609
Clients particuliers	150 679	133 798	137 798
	443 306	343 865	378 629

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	232 273	213 607	219 907
Comptes d'épargne investissement		355	355	355
Comptes d'épargne logement		27 276	26 709	27 324
Autres	(b)	14 065	13 192	14 103
		273 969	253 863	261 689

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi-projets...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Bons de caisse	104 454	91 987	102 687
Dépôts à terme	92 702	67 282	65 800
Placements en devises	26 837	38 402	30 080
	223 993	197 671	198 567

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque. Les certificats de dépôt ont une durée minimale de 90 jours et maximale de 5 ans.

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Entreprises étatiques	36 500	37 500	29 500
Sociétés privées	18 000	13 000	40 000
	54 500	50 500	69 500

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 72 449 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 80 380 KDT au 30 juin 2006. Il s'analyse comme suit :

Désignation	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Emprunt Obligataire	20 000	20 000	20 000
Ressources Etatiques	5 868	6 304	6 240
FOPRODI	1 151	1 306	1 436
FONAPRA	4 631	4 912	4 719
FOSDA	86	86	85
Mobilisation créances	562	562	562
Crédits partenariat	13 287	17 809	15 557
Ligne PROPARCO	10 598	12 796	11 868
Lignes CFD	2 689	5 013	3 689
Crédit BIRD	2 808	3 375	3 091
Autres fonds extérieurs	28 919	31 290	31 285
Ligne Italienne	8 367	8 270	8 683
Ligne Suédoise	529	928	737
Ligne FODEP	123	197	174
Ligne Suisse	2 290	2 798	2 544
Ligne Espagnole	1 027	1 222	1 138
Ligne BEI	12 619	15 185	13 919
Ligne K F W	3 364	2 084	3 484
Encours FADES	600	606	606
Dettes rattachées à des ressources spéciales	1 005	1 040	439
Total Emprunts et Ressources Spéciales	72 449	80 380	77 174

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 48 513 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 50 113 KDT au 30 juin 2006. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Provisions	(1)	10 030	9 358	9 573
Comptes de régularisation	(2)	15 849	13 360	14 266
Créditeurs divers		11 840	9 077	12 756
Comptes exigibles après encaissement	(3)	10 794	18 318	12 311
Sièges succursales et agences		-	-	86
		48 513	50 113	48 992

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 510	4595	4 509
Provisions pour risques et charges	1 689	1 653	1596
Provisions pour charges de retraites	3 831	3 110	3 468
	10 030	9 358	9 573

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Charges à payer	9 518	7 325	8 135
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 292	2 471	2 207
Crédits à régulariser et divers	4 039	3 564	3 924
	15 849	13 360	14 266

(3) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes exigibles après encaissement	82 937	83 564	75 484
Portefeuille encaissement	<72 143>	<65 246>	<63 173>
	10 794	18 318	12 311

4.3- CAPITAUX PROPRES**Note 12 - Capitaux propres**

A la date du 30 juin 2007, le capital social s'élève à 50 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2007 à 155 064 KDT contre un total au 31 décembre 2006 de 155 281 KDT.

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés (*)	Résultat net de l'exercice (*)	Total
Solde au 31-12-2006	50 000	4 361	764	86 857	6	135	13 158	155 281
Réserve facultative				2 100			<2 100>	0
Réserve à régime spécial			553				-553	0
Résultat reportés						<134>	134	0
Distribution des bénéfices							<10 000>	<10 000>
Amortissement subvention					<6>			<6>
Réserve légale		639					<639>	
Compte de modification comptable								
Résultat période							9 789	9 789
Solde au 30-06-2007	50 000	5 000	1 317	88 957	-	1	9 789	155 064

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 - Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 30 juin 2007 un montant de 223 494 KDT contre un solde de 190 686 KDT au 30 juin 2006 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
En faveur d'établissement bancaires et financiers	94 907	62 272	73 693
Etablissements bancaires	94 079	58 306	70 865
Entreprises liées : UTL	828	966	828
Engagements sur billet de trésorerie UTL.	-	3 000	2 000
En faveur de la clientèle	128 587	128 414	136 027
Cautions fiscales	9 897	7 046	9 081
Cautions pour marchés	58 484	58 298	58 498
<i>En devises</i>	7 643	7 179	7 617
<i>Dinars</i>	50 841	51 119	50 881
Cautions douanières	20 628	21 447	23 542
Cautions diverses	30 745	33 057	37 725
<i>En devises</i>	14 501	17 426	22 276
<i>En dinars</i>	16 244	15 631	15 449
Obligations cautionnées	8 833	8 566	7 181
	223 494	190 686	209 720

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 165 901 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 126 357 KDT au 30 juin 2006. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	50 890	28 397	32 084
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	115 011	97 960	102 807
Ouverture de crédits documentaires	84 867	73 455	69 305
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	30 144	24 505	33 502
	165 901	126 357	134 891

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 30 juin 2007, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 95 743 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
Maison du banquier	-	-	-
SIDCO	208	312	208
	227	331	227

Note 17 - Garanties reçues

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Garanties reçues de l'état et des compagnies d'assurances	50 228	36 688	38 271
Garanties reçues des banques	159 470	69 529	99 618
Garanties reçues des banques résidentes	1 135	1 129	1 282
Garanties reçues des banques non-résidentes	158 335	68 400	98 336
Nantissement titres	14 741	9 419	16 295
Garanties reçues de la clientèle	388 753	282 969	362 026
	613 192	398 605	516 210

4.5- ETAT DE RESULTAT**Note 18 - Intérêts et revenus assimilés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 41 923 KDT au 30 Juin 2007 contre un solde de 36 562 KDT au 30 Juin 2006. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	2 659	2 037	4 894
Produits sur opérations de crédit	36 644	31 732	66 921
Revenus assimilés	2 620	2 793	5 503
	41 923	36 562	77 318

Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaire se détaillent comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Marché Monétaire au jour le jour	63	179	466
Marché Monétaire à terme	-	8	133
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	868	546	1 306
Marché Monétaire en devises	1 693	1 238	2 487
Autres	35	66	502
	2 659	2 037	4 894

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	29 647	24 195	51 361
Comptes courants débiteurs	5 295	5 567	11 080
Crédits sur ressources extérieures	1 476	1 892	3 656
Créances douteuses ou litigieuses	226	78	824
	36 644	31 732	66 921

Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	1 203	1 230	2 515
Commissions de découverts	725	971	1 931
Commissions sur billets de trésorerie	45	31	65
Report-Déport	647	366	857
Autres Intérêts assimilés	-	195	135
	2 620	2 793	5 503

Note 19 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 11 136 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 9 155 KDT au 30 juin 2006. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	9 685	7 691	16 715
Commissions de tenues de comptes	1 154	1 137	2 261
Autres commissions	297	327	703
	11 136	9 155	19 679

Note 20 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 092 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 3 038 KDT au 30 juin 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	226	442	1 018
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	211	102	280
Gains/Pertes sur opérations BTA-BTC	4	102	(52)
Bénéfice de change	3 332	2 348	5 071
Perte de change	<746>	<18>	<296>
Intérêts/emprunt obligataire	65	62	126
Dotations/reprise provisions	-	-	9
	3 092	3 038	6 156

Note 21 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2007 un montant de 4 055 KDT contre 2 617 KDT au 30 juin 2006 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	1 939	1 099	2 714
Dividendes sur portefeuille participation	1 686	1 300	1 416
INT sur titre en portage	323	216	465
+v /cession titres	107	2	88
	4 055	2 617	4 683

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes « Revenus du portefeuille d'investissement » et « Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ». Ce reclassement porte sur l'étalement de la Prime /Titres d'investissement (pour un montant de 68 KDT au 30 juin 2007 et 20 KDT au 30 juin 2006) qui étaient présentés au 30 juin 2006 au niveau de la rubrique « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Note 22 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 19 166 KDT au 30 Juin 2007 contre un solde de 14 867 au 30 juin 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	2 049	1 644	3 524
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	(1) 14 807	10 978	24 180
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	1 794	1 940	3 808
Charges assimilées	516	305	848
	19 166	14 867	32 360

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Dépôts à vue	2 832	1 694	3 669
Bons de caisse et autres produits financiers	5 283	3 842	8 915
Comptes d'épargne	4 856	4 135	8 491
Certificats de dépôts	1 836	1 307	3 105
	14 807	10 978	24 180

Note 23 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 921 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 2 023 KDT au 30 juin 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Décote sur créance restructurée	-	-	-
Dotations aux provisions	2 703	3 912	9 616
Reprises de provisions	<1 815>	<1 901>	<17 500>
Pertes sur créances couvertes par provisions	28	10	5 687
Pertes sur créances non couvertes par provisions	6	2	39
Créances radiées	-	-	5 313
Récupération sur créances radiées	<1>	-	<11>
	<u>921</u>	<u>2 023</u>	<u>3 144</u>

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à 118 KDT au 30 Juin 2007 contre un solde de débiteur de 91 KDT au 30 juin 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Étalement Prime /Titres d'investissement (*)	<68>	<20>	<75>
Dotations aux provisions	<14>	<106>	<224>
Reprises de provisions	200	35	180
	<u>118</u>	<u><91></u>	<u><119></u>

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes « Revenus du portefeuille d'investissement » et « Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ». Ce reclassement porte sur l'étalement de la Prime /Titres d'investissement (pour un montant de 68 KDT au 30 juin 2007 et 20 KDT au 30 juin 2006) qui étaient présentés au 30 juin 2006 au niveau de la rubrique « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Note 25 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 8 918 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 7 835 KDT au 30 juin 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Impôts et taxes (1)	318	289	1 117
Travaux, fournitures et services extérieurs	3 732	3 222	6 334
Transport et déplacement	24	19	33
Frais divers de gestion	4 333	3 918	8 639
Charges sur opérations de leasing	26	30	58
Autres charges d'exploitation	485	357	1 166
	<u>8 918</u>	<u>7 835</u>	<u>17 347</u>

Note 26- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 94 KDT au 30 juin 2007 contre un solde de 4 KDT au 30 juin 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Plus value de cession d'immobilisations	94	4	38
Moins value de cession d'immobilisations	-	-	-
	<u>94</u>	<u>4</u>	<u>38</u>

Note 27 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2007 totalise 2 300 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	14 781
Réintégrations	2 982
Déductions (dont provisions)	<7 192>
Réinvestissements exonérés	<4 000>
Résultat fiscal	6 571
Taux d'impôt	35%
Impôt sur les sociétés	<u><u>2 300</u></u>

Note 28 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2007, se présentent comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Résultat net (en KDT)	9 789	6 085	13 158
Tantièmes	-	-	-
Résultat net attribuable aux actionnaires	9 789	6 085	13 158
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,979	0,609	1,316

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 29 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 73 297 KDT au 30 juin 2007 contre 10 845 KDT au 30 juin 2006 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/07</u>	<u>30/06/06</u>	<u>31/12/06</u>
Caisse	9 285	9 023	10 561
<i>Banque Centrale (comptes ordinaires)</i>	31 848	13 539	46 886
Banques de dépôts (Comptes ordinaires)	-	4	-
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	8 304	3 473	7 386
<i>Banque Centrale (prêts au jour le jour)</i>	96 100	47 590	97 681
Banques de dépôts (prêts au jour le jour)	-	-	-
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour)	22 440	19 606	22 926
Banques non-résidentes installées à l'étranger (autres)	2 167	2 016	856
Chèques postaux	-	1	1
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	<19>	<19>	<19>
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	<6 603>	<1 720>	<5 218>
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour)	-	-	<64 000>
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour)	<21 130>	<20 000>	<12 400>
Banques de développement (comptes ordinaires)	-	-	-
Banques non-résidentes (Emprunts au jour le jour)	<69 095>	<62 668>	<58 091>
	73 297	10 845	46 569

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2007**

Tunis le 3 août 2007

**Mesdames, messieurs les actionnaires de
L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2007 faisant apparaître un total de capitaux propres de 155 064 KDT et dont le résultat de la période, après estimation des impôts à cette date, s'élève à 9 789 KDT. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières : il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI au 30 juin 2007 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

ECC MAZARS
Med Ali ELAOUANI

MTBF (Price Waterhouse Coopers)
Ahmed BELAIFA

